



Comité Technique *Procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 18 décembre 2017 à 14h45, le Comité Technique s'est réuni au Centre de Gestion des Pyrénées Orientales sous la présidence de **Monsieur Robert GARRABE**, Maire de Saint Jean Pla de Corts.

Outre le Président, étaient présents :

En qualité de représentants des élus :

Yves PORTEIX	Maire de SOREDE
Raymond PLA	Maire d'ORTAFFA
Christian NIFOSI	Maire de VILLELONGUE DELS MONTS
Roger FERRER	Maire d'ESTAGEL
Guy ILARY	Maire de TAUTAVEL
Madeleine GARCIA-VIDAL	Maire de SAINT HIPPOLYTE

En qualité de représentants du personnel :

Audrey BEDOS (titulaire CGT)	Communauté de communes Agly Fenouillèdes
Jean Louis RESPAUT (titulaire CGT)	Mairie de Corneilla de la Rivière
Michèle CARBO (titulaire FO)	Mairie de Calce
Christophe MORAL (titulaire FAFPT)	Mairie de Laroque des Albères
Robert BAU (suppléant FAFPT)	Mairie de Clairà
Angel HELMRICH (titulaire UNSA)	Mairie de Maureillas-Las-Illas
Michel ASPARO (suppléant FAFPT)	Mairie de Théza
Éric MARIN (siège en son nom propre)	Mairie d'Alenya

Directeur du CDG 66 : Franck FRANCERIES

Responsable du Pôle Employeur Public, Santé au Travail, Affaires Sociales : Serge CANTIER

Experts au CT en formation CHSCT :

Cédric FIGAROLA	ACFI du CDG 66
Alain VILA	Expert du Syndicat FO
Nadeige SARDA	Expert à la demande du Syndicat UNSA Territoriaux 66

Étaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités et établissement publics :

Michel GARRIGUE	Président du SIVOM du Fenouillèdes
Rémy ATTARD	Maire de TROUILLAS
Jean Claude PORTELLA	Maire de CERBERE
Louis PUIG	Conseiller Municipal à PONTEILLA-NYLS
Antoine TAHOCES	Maire de SANSA
Damienne BEFFARA	Maire de MILLAS
Jean Paul BILLES	Maire de PEZILLA la RIVIERE
Louis CASEILLES	Maire de SAINT LAURENT DE CERDANS
Charles CHIVILO	Maire de MAURY

Arlette BIGORRE
Francis MANENT
Serge SOUBIELLE
Jean Claude PERALBA
Alain BOYER
Jean Jacques THIBAUT

Maire de FONTPEDROUSE
Maire de SAINT ANDRE
Maire de BAGES
Maire de VILLEMOLAQUE
Maire de CAMPOUSSY
Maire de THEZA

Représentants du personnel :

Jean Marie SERGENT (titulaire CGT)
Gilles PERISSINOTTI (titulaire CGT)
Sylvie RIGOUSTE (titulaire FO)
Rachid TAÏL (titulaire FO)
Stéphanie MATEU (titulaire FO)
Catherine LAUGAUDIN (titulaire CFDT)
Robert BAILLY (suppléant CGT)
Christine CLEMENT (suppléant CGT)
Stéphanie MATEU (suppléant CGT)
Evelyne COMES (suppléant CGT)
Renée BEAUVIEL (suppléant FO)
Myriam NOMICCO (suppléant FO)
Marie PUIGMAL (suppléant FO)
Frédéric ESTEVA (suppléant FO)
Didier DAVID (suppléant FAFPT)
Peggy MERCHEZ (suppléant CFDT)

Mairie de Formiguères
Centre de Gestion de la FPT 66
SMST Perpignan Méditerranée
Mairie de Saint Hippolyte
Mairie de Salses le Château
EPCC Musée de Céret
Mairie de Puyvalador
Mairie de Prats de Mollo
Mairie de Corneilla de la Rivière
Mairie de Puyvalador
Mairie de Peyrestortes
Mairie de Baho
Mairie du Perthus
Mairie d'Osséja
Mairie de Saint André
EPCC Musée de Céret

Monsieur Robert GARRABE, qui préside la réunion, apprécie le quorum et déclare la séance ouverte.
Madame Madeleine GARCIA-VIDAL est élue secrétaire en qualité de représentant des élus.
Madame Michelle CARBO est élue secrétaire adjoint en qualité de représentant du personnel.

**I – Désignation des secrétaires et adoption du procès-verbal de la séance
du 19 octobre 2017**

Le Président désigne un secrétaire ainsi qu'un secrétaire adjoint pour la séance du jour.

Qualité	Nom	Prénom	Collège
Secrétaire	<i>GARCIA-VIDAL</i>	<i>Madeleine</i>	<i>Représentant des élus</i>
Secrétaire adjoint	<i>CARBO</i>	<i>Michelle</i>	<i>Représentant du personnel (FO)</i>

Le Président demande l'avis du CT concernant le procès-verbal de la séance antérieure.

Thème	Annexe	Avis
<i>Procès-verbal du 19 octobre 2017</i>	1	<u><i>Collège des représentants des collectivités</i></u> <i>Avis favorable unanime</i> <u><i>Collège des représentants du personnel</i></u> <i>Avis favorable unanime</i>
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none">- Représentants du personnel, FO : <i>Nous souhaiterions que l'assemblée effectue une minute de silence en raison du drame qui s'est déroulé sur la commune de Millas et en hommage aux familles touchées. De plus, nous souhaiterions que le CDG 66 vienne en aide aux collectivités concernées car elles n'arrivent pas à surmonter la charge de travail due à cette épreuve.</i> - Robert GARRABE, Président : <i>Bien entendu nous faisons cette minute de silence.</i>- <i>Nous allons contacter les collectivités et mettre à disposition le personnel nécessaire.</i> - Représentant du personnel, UNSA : <i>Nous demandons à ce que Monsieur Eric Marin soit mentionné sur le PV comme un représentant du personnel siégeant en son nom propre. Nous demandons aussi l'inscription en annexe d'une motion.</i> - Franck FRANCERIES, Directeur du CDG 66 : <i>Pour répondre à votre motion, les demandes complémentaires ont été faites pour permettre le remboursement des droits syndicaux et les frais de déplacement. La légitimité des syndicats et leur siège dans cette instance n'est en aucun cas remise en cause.</i>		

**II – Modifications de la durée du temps de travail
et suppressions de postes vacants**

A– Augmentation de temps de travail

Le Président demande l'avis du CT concernant les *augmentations* de travail suivantes :

COLLECTIVITE	GRADE	DUREE	ANNEXE	AVIS
Los Masos	Adjoint administratif	De 20 à 24/35 ^{ème}	2.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> <i>Avis favorable unanime</i>
CCAS Ille sur Têt	Agent social	De 31 à 35/35 ^{ème}	2.2	
Maureillas-Las-Illas	Adjoint technique	De 24 à 30/35 ^{ème}	2.3	
Tautavel	d'Adjoint technique à Adjoint administratif	De 20 à 30/35 ^{ème}	2.4	<u>Collège des représentants du personnel</u> <i>Avis favorable unanime</i>
Débats sur le dossier :				
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Représentants du personnel, CGT : Nous souhaitons rappeler le seuil d'affiliation CNRACL qui est de 28h.</i> - <i>Représentants du personnel, FO : Idem.</i> 				

B– Diminution de temps de travail

Le Président demande l'avis du CT concernant les *diminutions* de temps de travail suivantes :

COLLECTIVITE	GRADE	DUREE	ANNEXE	AVIS
Los Masos	Adjoint administratif Principal	De 23 à 16/35 ^{ème}	3.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> <i>Avis favorable unanime</i>
Communauté de communes Pyrénées Catalanes	ATSEM	De 35 à 33,6/35 ^{ème}	3.2	
<u>Collège des représentants du personnel</u> <i>Avis favorable unanime</i>				
Débats sur le dossier :				
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Représentants du personnel, CGT : Nous souhaitons des précisions sur le motif de la diminution de temps de travail à la CdC Pyrénées-Catalanes car le courrier de l'agent mentionne un motif pour convenance personnelle et le courrier de la collectivité évoque des nécessités de services. Nous préconisons aussi à l'agent de se mettre à temps partiel plutôt que de diminuer son temps de travail.</i> 				

C– Suppression de postes vacants

Le Président demande l'avis du CT concernant les *suppressions* de postes suivants :

COLLECTIVITE	GRADE	DUREE	ANNEXE	AVIS
Maureillas-Las-Illas <i>Promotion interne</i> <i>Augmentation temps de travail</i> <i>Augmentation temps de travail</i>	1 poste Adjoint Techn. Princ 2 ^{ème} cl 1 poste Adjoint technique 1 poste CUI	35/35 ^{ème} 24/35 ^{ème} 24/35 ^{ème}	4.1	
Brouilla <i>Départ en retraite</i> <i>Changement de grade</i> <i>Promotion interne</i>	1 poste attaché 1 poste rédacteur 1 poste adjoint admin princ 1 ^{ère} cl		4.3	
Le Perthus <i>Toiletage</i>	1 poste Attaché 1 poste Secrétaire de Mairie 3 postes Adjoint Admin Princ 2 ^{ème} cl 1 poste Adjoint Administratif 1 poste Adjoint Techn Princ 1 ^{ère} cl 3 postes Adjoint Techn Princ 2 ^{ème} cl 4 postes Adjoint Technique 2 postes Agent de Maitrise 2 postes Adjoint Technique 2 poste Adjoint Technique 1 poste Adjoint Technique 1 poste Adjoint du Patrimoine 2 postes Gardiens Brigadiers	TC 31,5/35 ^{ème} 27/35 ^{ème} 30/35 ^{ème}	4.4	<i>Collège des représentants des collectivités Avis favorable unanime</i> <i>Collège des représentants du personnel Avis favorable unanime</i>
SIGA du Tech <i>Départ en retraite</i> <i>Reclassement du poste en RP2Cl</i>	1 poste Rédacteur principal 1 ^{ère} cl 1 poste Rédacteur ou Adjoint adm.	16,30/35 ^{ème} 35/35 ^{ème}	4.5	
Glorianes <i>Mutation</i>	1 poste Rédacteur principal 1 ^{ère} cl	4/35 ^{ème}	4.6	
Estavar <i>Avancement de grade</i>	1 poste Rédacteur principal 2 ^{ème} cl	35/35 ^{ème}	4.7	

COLLECTIVITE	GRADE	DUREE	ANNEXE	AVIS
Communauté de communes Agly Fenouillèdes <i>Fin du dispositif gouvernemental</i>	2 contrats d'avenir 3 contrats CAE-CUI		4.2	<u>Collège des représentants des collectivités</u> <i>Avis favorable unanime</i> <u>Collège des représentants du personnel</u> <i>Avis défavorable unanime</i>
Débats sur le dossier :				
<p><i>Représentants du personnel, CGT : Concernant la CdC Agly Fenouillèdes, il y a 5 suppressions contre seulement 3 créations de poste. Cela est dû au dispositif gouvernemental mais il faut penser que 25% des effectifs de la fonction publique territoriale est du personnel contractuel.</i></p> <p><i>Représentants du personnel, FO : Nous souhaitons préciser qu'il est possible de titulariser les CAE notamment grâce au dispositif prolongé de la loi Sauvadet.</i></p>				

III – Organisation des administrations

A – Maître d'apprentissage

Le Président demande l'avis du Comité Technique concernant l'embauche de *contrat d'apprentissage* dans la collectivité suivante :

CT/EP	Annexe	Avis
Latour Bas Elne : <i>accueil d'un apprenti au sein des écoles maternelles (aide ATSEM)</i>	5.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> <i>Avis favorable unanime</i> <u>Collège des représentants du personnel</u> <i>Avis favorable unanime</i>
Débats sur le dossier :		
<i>Aucun débat sur cette thématique</i>		

B – Délégation de service public

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur une procédure de *délégation de service public* pour la collectivité suivante :

CT/EP	Annexe	Avis
Latour de Carol : <i>délégation de service public, renouvellement du contrat de gestion et d'exploitation de l'épicerie de Latour de Carol</i>	6.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> <i>Avis favorable unanime</i> <u>Collège des représentants du personnel</u> <i>Avis favorable : FO, FAFPT, UNSA</i> <i>Avis défavorable : CGT</i>
Débats sur le dossier :		
<i>Représentants du personnel, CGT : Par principe, nous sommes contre la délégation de service public.</i>		

C – Protection Sociale Complémentaire

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur la participation à la procédure de labellisation *santé* au sein des collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Palau de Cerdagne : <i>procédure de labellisation « prévoyance » ; participation de la commune : 22€ par agent et par mois.</i>	7.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> <i>Avis favorable unanime</i>
Saint Féliu d'Avall : <i>procédure de labellisation « santé » ; participation de la commune : 7€ par agent et par mois.</i>	7.2	<u>Collège des représentants du personnel</u> <i>Avis favorable unanime</i>
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Représentants du personnel, UNSA : Nous demandons la création d'un groupe de travail afin d'harmoniser cette procédure dans toutes les communes</i> - <i>Franck FRANCERIES, Directeur du CDG66 : Nous allons réactiver le groupe de travail.</i> 		

D – Modification d’horaires

Le Président demande l’avis du Comité Technique sur une **modification d’horaires** pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Saint André : modifications d’horaires temps partiel de 2 agents au sein de la commune	8.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> Avis favorable unanime
Montesquieu des Albères : modification des horaires des ATSEM et adjoints techniques du service cantine et entretien des bâtiments communaux	8.2	<u>Collège des représentants du personnel</u> Avis favorable unanime
Débats sur le dossier :		
<i>Aucun débat sur cette thématique</i>		

E – Compte épargne temps

Le Président demande l’avis du Comité Technique sur le projet de **compte épargne temps** pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Olette-Evol : projet de délibération pour la mise en place du compte épargne temps au sein de la collectivité.	9.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> Avis favorable unanime
Eyne : projet de mise en place du compte épargne temps au sein de la collectivité.	9.2	<u>Collège des représentants du personnel</u> Avis favorable : FAFPT, UNSA Avis défavorable : CGT, FO
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none"> - Représentants du personnel, CGT : Par position de principe, nous sommes contre la création des CET dans les collectivités car les agents ont besoin des congés qui leurs sont attribués. Pour la commune d’Olette-Evol, nous demandons des explications sur le solde du CET avant radiation des cadres. - Roger Ferrer, Représentant des collectivités : Je tiens tout de même à préciser que ces dispositifs sont souvent demandés par les agents. 		

F – Règlement intérieur

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur le projet de *règlement intérieur* pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Saint Féliu d'Avall : projet de règlement intérieur au sein de la collectivité.	10.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> Avis favorable unanime
Brouilla : projet de règlement intérieur au sein de la collectivité.	10.2	<u>Collège des représentants du personnel</u> Avis favorable : CGT, FO, FAFPT Abstention : UNSA
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none"> - Représentants du personnel, CGT : Pour la commune de Saint Féliu d'Avall, nous souhaitons que l'Autorité Territoriale précise que les 20 minutes de pause doivent être effectuées pendant les heures de travail. Nous demandons aussi des précisions sur les plages fixes et variables. Pour les deux règlements intérieurs, nous souhaitons aussi que les congés pour droits syndicaux soient réactualisés en fonction de la réglementation en vigueur (20 jours, 10j classiques + 10j pour les organisations syndicales représentés au CSFPT) - Représentants du personnel, FO : Nous demandons à ce que la collectivité intègre un degré de réponse une fois les congés annuels posés, par principe d'équité. 		

G – Avenant au protocole d'accord ARTT

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur le projet de délibération sur la mise en place de l'*avenant au protocole d'accord ARTT* pour la collectivité suivante :

CT/EP	Annexe	Avis
Saint Genis des Fontaines : projet de délibération sur la mise en place de l'avenant au protocole d'accord ARTT au sein de la collectivité.	11.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> Avis favorable unanime <u>Collège des représentants du personnel</u> Avis défavorable unanime
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none"> - Représentants du personnel, CGT : Les jours offerts par le Maire ne sont pas des jours qui doivent être récupérés. Nous demandons des informations supplémentaires. Nous nous demandons pourquoi cette personne est contractuelle alors que de nombreuses personnes titulaires du concours ou de l'examen d'attaché figurent sur la liste d'aptitude. 		

B – Transfert de compétence – Mise à disposition

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur de délibération sur le **transfert de compétence** et la **mise à disposition** de personnel pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Saint Hippolyte : convention de gestion, compétence voirie avec Perpignan Méditerranée Métropole	12.1	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : Avis favorable ; 1 abstention
Tautavel, Syndicat Agly Verdoble : convention de gestion, compétence promotion tourisme avec Perpignan Méditerranée Métropole	12.2	<u>Collège des représentants du personnel</u> : Avis défavorable unanime
Maureillas-Las-Illas : mise à disposition d'un agent à la Communauté de communes du Vallespir	12.3	<u>Collège des représentants des collectivités</u> Avis favorable unanime <u>Collège des représentants du personnel</u> Avis favorable unanime
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none"> - Représentants du personnel, CGT : Nous signalons encore un manque d'anticipation de la part de PMM. La fiche d'impact est générale alors que nous souhaitons des fiches d'impact individualisées. De plus il ne faut pas oublier les clauses de mobilité. - Guy ILARY, représentant des collectivités : l'EPIC vient d'être créé et un plan d'actions à moyen terme va voir le jour. Les Bureaux d'Informations Touristique communaux vont cependant être conservés. - Représentants du personnel, CGT : Nous souhaiterons faire le point dans 2 ou 3 ans. - Représentants du personnel, UNSA : Nous ne pouvons outrepasser la loi. Cependant la fiche d'impact individualisée doit permettre de montrer les compensations de ces changements. 		

C– Organigramme – Fiches de poste - Entretien professionnel - RIFSEEP

Le Président demande l’avis du Comité Technique pour la mise en place d’**organigramme, de fiches de poste, d’entretien professionnel et du nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP »** pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Passa : organigramme, fiches de postes, critères et modèle entretien professionnel, projet de délibération RIFSEEP	13.1	<p><u>Collège des représentants des collectivités :</u> Avis favorable unanime</p> <p><u>Collège des représentants du personnel :</u> Abstention unanime</p>
Palau de Cerdagne : fiches de postes, modèle entretien professionnel, projet de délibération sur la mise en place du RIFSEEP	13.2	
Campoussy : organigramme, fiche de poste, compte rendu de l’entretien professionnel, mise en place du RIFSEEP	13.3	
Terrats : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l’entretien professionnel, mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.4	
Laroque des Albères : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l’entretien professionnel, délibération sur la mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.5	
SM du PNR des Pyrénées Catalanes : délibération sur la mise en place du RIFSEEP, fiches de poste, organigramme, tableau des effectifs	13.6 partie 1 13.7 partie 2	
Nahuja : organigramme, fiches de postes, critères et modèle entretien professionnel, projet de délibération RIFSEEP	13.8	
Rabouillet : organigramme, fiches de poste, compte rendu de l’entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.9	
Marquixanes : organigramme, tableau des effectifs, projet de mise en place du RIFSEEP. (Entretien professionnel et fiches de poste au CT du 08 décembre 2016 : avis favorable)	13.10	
Sainte Colombe de la Commanderie : organigramme, fiches de poste, compte rendu de l’entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.11	

CT/EP	Annexe	Avis
Saillagouse : organigramme, fiches de poste, critères de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.12	<p data-bbox="1011 1010 1362 1111"><u>Collège des représentants des collectivités</u> : Avis favorable unanime</p> <p data-bbox="1011 1144 1362 1245"><u>Collège des représentants du personnel</u> : Abstention unanime</p>
Sainte Léocadie : fiches de poste, modèle du compte rendu de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.13	
CCAS Ille sur Têt : organigramme, fiches de poste, critères d'évaluation de l'entretien professionnel, projet de délibération RIFSEEP, tableau des effectifs	13.14	
Maureillas-Las-Illas : organigramme, fiches de poste, critères et mise en place de l'entretien professionnel, tableau des effectifs (Mise en place du RIFSEEP : au CT du 25/02/2016)	13.15	
Latour de Carol : organigramme, fiches de poste, compte rendu de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.16	
Egat : organigramme, fiches de poste, modèle de compte rendu de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.17	
SIVU Massif des Albères : organigramme, fiches de poste, compte rendu de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.18	
Lansac : organigramme, fiches de poste, compte rendu de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.19	
Cassagnes : organigramme, fiches de poste, compte rendu de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.20	
Targasonne : organigramme, fiches de poste, modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.21	
SM de la Désix : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.22	
Joch : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.23	
Codalet : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP	13.24	

CT/EP	Annexe	Avis
Nyer : organigramme, fiches de poste, projet de mise en place du RIFSEEP (Entretien professionnel au CT du 25/02/2016 : avis favorable unanime)	13.25	
Llauro : organigramme, fiches de poste, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs (Critères et modèle de compte rendu de l'entretien professionnel au CT du 19/10/2017 : avis favorable)	13.26	
Brouilla : organigramme, fiches de poste, critères de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.27	
Estavar : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.28	
Corneilla de Conflent : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.29	
Villefranche de Conflent : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.30	<p><u>Collège des représentants des collectivités :</u> <i>Avis favorable unanime</i></p> <p><u>Collège des représentants du personnel :</u> <i>Abstention unanime</i></p>
Reynes : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.31	
Rasiguères : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.32	
EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, projet de mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.33	
SMBV du Réart : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP, tableau des effectifs	13.34	
Prugnanes : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.35	

CT/EP	Annexe	Avis
Fontpédrouse : modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP (Organigramme, fiches de poste au CT du 15/06/2017 : avis favorable)	13.36	
Saint Nazaire : projet de délibération mise en place du RIFSEEP (Organigramme, fiches de poste, entretien professionnel au CT du 19/10/2017 : avis favorable unanime)	13.37	
Catllar : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.38	
Enveitg : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.39	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : Avis favorable unanime
Baho : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.40	<u>Collège des représentants du personnel</u> : Abstention unanime
Espira de l'Agly : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.41	
La Cabanasse : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.42	
Calce : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.43	
Porta : organigramme, fiches de poste, critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP	13.44	
Débats sur le dossier :		
<ul style="list-style-type: none"> - Représentants du personnel, CGT : Nous souhaitons que la catégorie RIFSEEP soit intégrée dans la fiche de poste. - Représentants du personnel, FO : Nous conseillons aux collectivités d'utiliser les plafonds réglementaires de l'Etat pour plus de modulation en interne. 		

CT/EP	Annexe	Avis
EPA Barcarès Evénements : délibération mise en place du RIFSEEP	13.45	<p><u>Collège des représentants des collectivités</u> :</p> <p><i>Avis favorable unanime</i></p> <p><u>Collège des représentants du personnel</u> :</p> <p><i>Avis défavorable : CGT, FO, FAFPT</i></p> <p><i>Abstention : UNSA</i></p>
SIST Prades Olette : organigramme, fiches de poste, délibération mise en place du RIFSEEP (Critères et modèle de l'entretien professionnel : au prochain CT)	13.46	
Saint Jean Pla de Corts : organigramme, fiches de poste (Critères et modèle de l'entretien professionnel, délibération mise en place du RIFSEEP : au prochain CT)	13.47	
Communauté de communes Pyrénées Cerdagne : mise en place du RIFSEEP, filière technique	13.48	
Ayguatebia : fiches de poste, critères d'entretien professionnel	13.49	
Thuès entre Valls : organigramme, fiches de poste, mise en place du RIFSEEP (Critères et entretien professionnel : au CT du 27 mai 2016)	13.50	
SIVM Haute Vallée du Sègre : mise en place du RIFSEEP (Organigramme, fiches de poste, critères et entretien professionnel : au prochain CT)	13.51	
Claira : mise à jour fiche de poste	13.52	
Débats sur le dossier :		
<p>- Représentants du personnel, CGT : Nous ne pouvons donner un avis favorable sur des dossiers incomplets mettant en place le RIFSEEP dans la collectivité.</p>		

IV – Ratios / promus-promouvables

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur les *ratios promus/promouvables* pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
SIVU du Massif des Albères : <i>100% des grades</i>	14.1	<i>Collège des représentants des collectivités : Avis favorable unanime Collège des représentants du personnel : Avis favorable unanime</i>
Cerbère : <i>100% des grades</i>	14.2	
Estavar : <i>100% des grades</i>	14.3	
SIVM Capcir Haut Conflent : <i>100% des grades</i>	14.4	

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 16 heures

Le Président du Comité Technique
Robert GARRABE

Le secrétaire
Madeleine GARCIA-VIDAL

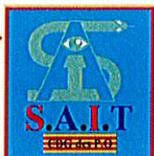


Le secrétaire adjoint
Michèle CARBO

Annexe – Motion UNSA Territoriaux des PO

SYNDICAT Autonome et Indépendant Des TERRITORIAUX Des Pyrénées Orientales

16, Rue du Civisme -66160 Le BOULOU



S.A.I.T



Le BOULOU, Le 18 décembre 2017

Objet : MOTION au CTP du 18 décembre 2017

Suite à notre Lettre ouverte du 6 novembre 2017 et à notre entretien du 4 décembre 2017

Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CTP

Que des agents dont les collectivités adhèrent au COSD66 n'aient droit à aucune prestation d'action sociale, ça pour le CDG 66 c'est pas important. Que le vice président du COSD 66 soit une personne étrangère au COSD 66 ne vous pose aucun problème, que ce même COSD 66 ne respecte pas ses propres statuts, n'appelle aucune observation de votre part.

Que des rapports pourtant obligatoires ne soient pas faits et donc par voie de conséquence pas débattu par les IRP ne vous gêne pas.

Que vos obligations sur la mise en œuvre du DEONTOLOGUE comme le prévoit la loi ne soient pas respectées, n'interpelle nullement votre CDG.

Que des agents qui saisissent le CHSCT ou la CAP n'aient pas de réponse à leurs requêtes, ne vous pose aucun problème

Que le représentant de notre syndicat au CHSCT soit désigné par vos services ne vous dérange pas !!

POURTANT bien que la LIBERTE syndicale soit une liberté FONDAMENTALE reconnue par notre constitution et par le Droit Européen!!!!

Vous permettez que vos services écrivent à la fédération UNSA territoriaux pour savoir si notre syndicat est légitime, vous refusez le remboursement du droit syndical à la collectivité de rattachement ; Nous vous avons adressé une lettre ouverte et nous avons eu un entretien avec vous, mais à ce jour force est de constater que les choses avancent doucement.

Dans un état de droit quand on conteste la légalité de quelque chose on s'adresse à un juge.

Naïvement, nous pensions être dans un état de droit.

Puisque vous et vos services considérez que ce sont les fédérations qui jugent de la légalité, pourquoi n'avez-vous pas demandé la destitution de certains élus et la suppression de toutes leurs indemnités à la fédération du Parti socialiste quand un certain nombre d'élus, élus sous l'étiquette du Parti Socialiste ont quitté le Parti socialiste pour des partis plus en vogue alors qu'ils avaient obtenu leurs mandats sous l'étiquette du Parti socialiste.

Nous nous tenons à la disposition des élus qui souhaiteraient débattre de l'ensemble de tous ces points en toute sérénité, et dans le respect mutuel de chacun des partenaires.

Dans l'espoir que ces pratiques cessent rapidement et que 2018 permette la mise en œuvre d'un véritable dialogue social serein et apaisé entre partenaires sociaux qui se respectent mutuellement.



Coordonnées : Téléphone : 06 73 22 64 37 mail : unsater66@orange.fr Blog : <https://leblogsindical.wordpress.com/>